



Famiclic 1er réseau certifié Qualicert dans le domaine de l'Assistance informatique et Internet

Paris, le 19 janvier 2009

Le 15 décembre 2008, le réseau Famiclic a obtenu la certification de services QUALICERT conformément au référentiel « Services à la Personne - RE/SAP ». Famiclic devient ainsi la première entreprise prestataire de services à la personne dans le domaine de l'assistance informatique et internet à obtenir cette certification de services.

Pionnier du secteur depuis 2004, Famiclic a investi depuis sa création dans une démarche Qualité visant à optimiser la satisfaction de ses clients et partenaires. Face aux enjeux de professionnalisation du secteur, Famiclic s'est ainsi positionnée très tôt sur la normalisation de son activité exclusive de services à la personne.

La dernière version du référentiel de certification QUALICERT « Services à la personne », publiée au J.O. en octobre 2008, couvre 51 caractéristiques à certifier. Plus de six mois ont été nécessaires pour mener à bien le processus de certification couvrant plusieurs sites.

Cette certification QUALICERT permet au réseau Famiclic de garantir un niveau de Qualité certifiée et identique quelque soit les prestations réalisées dans l'un des 15 départements couverts à ce jour.

La certification est une nouvelle étape dans la différenciation concurrentielle de Famiclic. Rare acteur exclusif de services à la personne, Famiclic se dote ainsi d'un outil décisif pour développer son réseau notamment sous la forme de franchises.

Tous les membres franchisés du réseau Famiclic, actuels et futurs, bénéficient ainsi d'un avantage concurrentiel local leur permettant de :

- communiquer sur leur appartenance à un réseau certifié QUALICERT ;
- bénéficier d'une organisation et de procédures certifiées par un organisme tiers ;
- être accompagné dans la démarche de certification de leur structure locale ;
- bénéficier du renouvellement automatique de l'agrément simple.

Cette certification est une nouvelle étape dans notre différenciation concurrentielle. Pionnier du secteur depuis 2004, Famiclic est ainsi la première entreprise de services à la personne en mesure de garantir le niveau de Qualité certifiée que peuvent exiger nos clients et nos partenaires.

Pour Xavier Sillon - Fondateur du réseau Famiclic: " *Cette certification est aussi le fruit d'un engagement personnel dans la valorisation, la professionnalisation, et le développement de l'éthique dans le secteur des services à la personne. Tout particulièrement dans le métier de l'assistance informatique et internet à domicile* ".

A propos de Famiclic :

Pionnier des services à la personne dans le domaine des nouvelles technologies depuis janvier 2004, Famiclic est le seul réseau d'envergure nationale à proposer exclusivement des prestations d'assistance informatique et internet avec 50% de déduction fiscale.

Présent dans 15 départements en France, le réseau Famiclic est en constante progression.